



La détection des victimes de la traite d'êtres humains connaît une forte augmentation sur Vaud

Une «calamité» qui reste mal connue

« RAPHAËL BESSON



Les victimes de prostitution forcée restent nombreuses en Suisse et il est difficile de mesurer l'ampleur exacte du phénomène. Keystone

Social » Monsieur G ou Madame C. Le premier, 35 ans, a été traité comme un esclave par un restaurateur qui est allé le chercher en Amérique latine pour l'exploiter ensuite en Suisse, lui confisquant son passeport. La seconde est Africaine et survit seule dans la rue. A 15 ans, elle se laisse convaincre d'aller en Europe où elle se retrouve contrainte à se prostituer, dans un cauchemar quotidien.

« Cette calamité, plus qu'on ne la voit, on la devine. Plus

qu'on ne la constate, on la pressent. Plus qu'on ne la repère, on la suspecte»: rapporter sur la traite des êtres humains, majoritairement des femmes, s'accompagne de larges zones d'ombre, a souligné hier la conseillère d'Etat vaudoise Rebecca Ruiz. Par définition ou presque, cette activité criminelle mise sur la peur des victimes de parler, de révéler leur sort tragique. Autant dire donc l'importance de l'action des autorités pour détecter ces cas. Et les chiffres

publiés font froid dans le dos, d'autant plus qu'ils ne représenteraient que « la pointe de l'iceberg ».

Au niveau suisse, en 2020, la plateforme contre la traite des êtres humains dénombrait 174 nouvelles victimes, alors que 500 personnes bénéficiaient de conseils et d'accompagnement spécialisé.

Volonté politique

Face à ces ravages, le canton de Vaud a mis sur pied dès 2015 une structure spécialisée



unique baptisée Astrée (Association de soutien aux victimes de traite et d'exploitation) qui vient d'être évaluée par le canton, son principal soutien financier à hauteur de 1,4 million de francs par an. En assurant 95% du budget de l'association, l'Etat démontre sa «volonté politique» de lutter en faveur des plus faibles, a relevé la cheffe du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS).

Les chiffres donnés par Astrée montrent une forte augmentation du fléau. En sept ans, douze fois plus de victimes ont été détectées, tandis que le nombre d'entretiens de suivi a été multiplié par dix, passant de 200 à 2000. Au total 136 personnes ont été détectées, dont 26 l'an dernier alors qu'il n'y en avait que 2 ou 3 avant la création d'Astrée. En 2021, l'association a accompagné 87 victimes (18 en 2015). De 2015 à 2021, 123 personnes ont été hébergées, dont 24 l'an dernier.

En 2015, 8 personnes étaient des victimes de prostitution contrainte et 8 de l'exploitation de leur force de travail. L'an dernier, Astrée dénombrait 65 victimes de prostitution et 10 de l'exploitation.

En 2021, l'origine des victimes se répartissait de la manière suivante: Afrique (79%), Balkans (9%), Amérique du Sud (5%), Asie (5%) et Europe (2%).

Codirectrice d'Astrée avec Angela Oriti, Anne Ansermet insiste sur la grande «complexi-

té» des situations dont l'association (8 travailleurs sociaux, 7 veilleuses et une secrétaire) s'occupe. Elle pointe l'importance des collaborations avec différentes instances, de la police, de l'enseignement, de la santé en passant par des avocats ouverts à des problématiques avec des aspects parfois déroutants.

Condamnations rares

Car Astrée mène un travail complet, de longue haleine et «très rigoureux», selon Angela Oriti. Dans le cas de Monsieur G, plusieurs entretiens ont été menés avec lui pour comprendre son parcours, avant de lui laisser «un temps de réflexion» pour qu'il puisse se déterminer.

Le restaurateur, qui abusait de sa force de travail, devrait se retrouver devant la justice, mais la procédure est toujours en cours. «Les condamnations sont encore rares en Suisse», déplore Angela Oriti, même si le travail de la justice s'intensifie (24 procédures pénales l'an dernier contre 5 en 2015). «La collaboration policière avec l'étranger en est à ses débuts, il faut la renforcer afin de gagner en efficacité.» Anne Ansermet reconnaît que les messages de prévention diffusés sur place par diverses organisations «fonctionnent assez mal». De plus, si les victimes obtiennent un permis de séjour temporaire lorsqu'elles actionnent la justice, la situation se complique ensuite puisque la traite d'êtres

humains n'est pas d'emblée un motif pour obtenir l'asile.

Les chiffres révélés ne donnent qu'un éclairage partiel du phénomène. Il est impossible de dire la réalité de cette activité criminelle. Un voleur récemment emprisonné dans le canton de Vaud s'est révélé être un homme forcé de cambrioler à travers toute l'Europe par le crime organisé. Trafics de drogue, mendicité sont d'autres domaines qui utilisent ces méthodes. Face à la recrudescence de ses activités, jugées favorablement, Astrée verrait volontiers ses moyens financiers augmenter. Vaud examinera «avec bienveillance» les éventuelles demandes, a répondu Rebeca Ruiz. »



«L'Etat démontre sa volonté politique de lutter en faveur des plus faibles»

Rebeca Ruiz